

République française
SAINT-CERNIN
CANTAL

Objet: Financement Toiture Eglise /Demande DGPA et Cantal Département - DE_033_2024

Séance du jeudi 19 septembre 2024

Membres en exercice : 14

Date de la convocation: 04 septembre 2024

Présents : 12

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

dix-neuf septembre deux mille vingt-quatre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de ANDRE DUJOLS, et du secrétaire de séance STEPHANIE GAILLARD

Présents : SYLVIE LACOMBE représentée par GEORGETTE TOUZY ANDRE DUJOLS, BRUNO FILIOL, STEPHANIE GAILLARD, DANIELLE LACOMBE, THIERRY RIEU, STEPHANIE SALIES, PIERRE DUPONT, JEAN CHRISTOPHE GUY, JORDAN ANGELVY, GEORGETTE TOUZY, LUC AVELLANEDA, Matthieu PIJOUAT

Représentés: SYLVIE LACOMBE représentée par GEORGETTE TOUZY

Absents: CHRISTELLE CHAUVET

Excusés:

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le financement du projet de la toiture de l'église, pour demander la subvention à la DGPA et au Cantal Département :

L'estimatif des travaux s'élève à 15782 € HT.

Le plan de financement proposé est le suivant :

RECETTES	
DGPA	4734.60€
Cantal Département	2367.30 €
Total Subventions	7101.90 €
Autofinancement	8680.10€
TOTAL HT	15782 €

DGPA
30%
15%
45%
55%
100%

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Adopte le projet de la toiture de l'église,
- Approuve le plan de financement présenté ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter les services de demandes de subventions et à signer tout documents nécessaires
- Les crédits nécessaire sera inscrit au BP 2024 en section d'investissement.

Acte rendu exécutoire après dépôt

en Préfecture de AURILLAC le 20 Septembre 2024
et publication ou notification du 20 Septembre 2024

Le Maire,

A. DUJOLS

La Secrétaire de Séance,

S. GAILLARD



Date de transmission de l'acte: 20/09/2024

Date de réception de l'AR: 20/09/2024

015-211501754-DE_033_2024-DE
A G E D I